



« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015,
à but non lucratif et d'intérêt général.

Siège social : Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.

Téléphone 06 09 83 47 76. www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org



Assemblée Générale Ordinaire Samedi huit décembre deux mille douze

à SAINT-ARNOULT (14), salle polyvalente communale, Avenue Michel D'Ornano
de 10h20 à 11h00

COMPTE-RENDU

ooOOoo

La séance est ouverte à 10h20 du matin, par le Président Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, qui prononce un mot d'accueil dont le texte est reproduit ci après :

« Mmes, Milles, Messieurs,

Nous sommes heureux de nous retrouver pour la SIXIEME Assemblée Générale Ordinaire, de notre association : « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »,

- Nous remercions la Commune de SAINT-ARNOULT qui met gracieusement à notre disposition, la salle communale polyvalente.
- Nous remercions Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, de bien vouloir nous honorer de sa présence, et marquer son intérêt pour « LAPSAT » qui s'efforce d'œuvrer utilement au service du patrimoine exceptionnel et classé Monument Historique de la Commune.
- Nos remerciements au Père Michel MARIE, Curé de la Paroisse, qui est toujours très attentif à l'action de « LAPSAT », et n'oublions pas, qu'en mai dernier, à son initiative, Mgr BOULANGER alors en visite Pastorale, est venu découvrir durant une trentaine de minutes, la chapelle de SAINT-ARNOULT ! Et pour preuve de sa confiance, il nous a encore confié son pouvoir.

De nombreux « Amis » de LAPSAT qui ne peuvent être avec nous « physiquement » ce matin, ont manifesté leur attachement, en renvoyant un « pouvoir » avec souvent un mot de sympathie, tel l'Abbé de Cîteaux, M. BERTEAUX, M. JAUNEAUX...

La Vie étant ce qu'elle est nous, savons que de nombreux « Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » traversent des épreuves, nous les assurons de notre solidaire et très fidèle sympathie !

Comme pour les deux exercices précédents, vous avez reçu les projets de CR d'Activités 2011 et de Rapport Financier 2011 avec votre convocation, cela facilite le déroulement de nos AG, avec plus d'espace pour les échanges ...

Indiquons qu'à ce jour nos adhésions pour l'exercice 2012 sont au nombre de 59...

Un verre de l'amitié, préparé par Mme MASCARELLI et M. MICHAUX, vous sera proposé à l'issue de cette réunion.

Pour le bon déroulement de notre Assemblée Générale Ordinaire, et conformément aux règles, je vous propose d'agréer le Bureau suivant :

Moi-même, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE comme Président et M. COLOMBEL comme Secrétaire.

Y a-t-il des oppositions ? (réponse non) - Y a-t-il des abstentions? (réponse non)

Ce Bureau étant adopté, je déclare ouverte notre SIXIEME Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour est rappelé :

- Accueil
- Constatation que le quorum est atteint.

- Rapport d'activité 2011
- Rapport financier 2011
- Renouvellement des membres du conseil d'administration :
- Montant des adhésions 2013
- Questions diverses.

Etude des différents points :

1. Quorum

Sur 84 convoqués ou invités avec voix délibératives, 56 membres sont présents ou représentés. Le quorum est atteint et permet à cette A.G. de délibérer sereinement.

2. Rapport d'activité 2011

Le rapport d'activité a été transmis au préalable, à chaque membre.

M. le Maire souhaite intervenir sur des éléments liés entre autre aux activités 2011 et 2012. Ces points sont reportés au § des questions diverses.

L'assemblée décide, à l'unanimité moins une voix contre, qu'il n'est pas nécessaire de décliner à nouveau le rapport d'activité. N'ayant pas d'autre observation ou question, l'Assemblée adopte à l'unanimité le rapport d'activité 2011 qui est annexé au présent compte-rendu.

3. Rapport financier 2011

Avec l'appui de M. MESPREUVE Trésorier, M. HARDUIN-AUBERVILLE Président présente le rapport financier, dont chaque membre avait été destinataire avec la convocation pour cette assemblée. L'assemblée décide à l'unanimité qu'il n'est pas nécessaire de le décliner à nouveau.

N'ayant pas d'observation ou de question sur ce rapport, l'Assemblée adopte à l'unanimité le rapport financier 2011, qui est annexé au présent compte-rendu.

L'Assemblée donne, à l'unanimité, Quitus aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2011. Le Président remercie les Trésoriers au nom de l'assemblée.

Prévisions d'atterrissage 2012 à ce jour : Très certainement un excédent d'environ 1700€, par suite :

- De la non réalisation de la « convention » (1500€).
- De la subvention exceptionnelle de fonctionnement au titre du Ministère de la Culture, reçue cette année (2000€).
- Avec l'engagement de charges exceptionnelles relatives aux honoraires d'un avocat, pour exercer en notre nom les recours inhérents au dossier « Prieuré » (2500€).

Le Président évoque les Orientations 2013 :

o Report orientations 2011-2012...

Le projet de convention « Fondation du Patrimoine/Commune/LAPSAT », a été rejeté par la Fondation du Patrimoine le 26 octobre 2012. Néanmoins la deuxième campagne d'intervention (étude technique et historique et restitution partielle sur un support mobile) pour les peintures murales de la chapelle prieurale a débuté en août 2012 : Pour ce chantier de 9300€HT, « LAPSAT » donnera bien les 1500€- cf. décision du CA le 30/11/2010 abondés des 2000€ de la subvention exceptionnelle de fonctionnement reçue du Ministère de la Culture, sur demande de Mme la Députée Nicole AMELINE (que nous remercions encore) - à cette contribution de 3500€s'ajoutera 800€ de dons reçus pour ce projet; lequel ne verra sans doute pas son achèvement avant juillet 2013.

o Suite 2012 en matière d'honoraires...

Sans doute des charges exceptionnelles consécutives au dossier Prieuré.

4. Renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le Président présente le renouvellement de quatre administrateurs, puis propose à l'Assemblée de voter à mains levées, ce que l'Assemblée adopte à l'unanimité.

Sont candidats à leur réélection pour 3 ans (2015): Mme ROUY Anne Marie, M. BOUILLIE Jean Claude, M. MESPREUVE Francis, M. MICHAUX Jean-Bernard.

L'Assemblée ratifie, à mains levées et à l'unanimité ces renouvellements.

Le Président remercie l'Assemblée de cette confiance renouvelée à Mme A.M. ROUY, M. J.C. BOUILLIE, M. F. MESPREEVE, M. J.B. MICHAUX.

M. ALEXANDRE a démissionné de son poste du C.A. en février 2012 et n'a pas renouvelé son adhésion à « LAPSAT ». Le Président fait part des regrets du CA pour cette démission et remercie M. ALEXANDRE pour son concours apporté auparavant à « LAPSAT ».

Le Président rappelle que le CA a décidé de proposer l'adhésion de « LAPSAT » à l'association « Les Amis de Trouville », et ce début 2013; dans cette perspective il est proposé à l'Assemblée de bien vouloir réserver cette place vacante pour qu'elle soit affectée au Président, ou à son représentant de l'association "LES AMIS DE TROUVILLE"

L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

Rappelons que cette adhésion devrait, en autres, permettre un appui de choix pour réaliser des actions de plus grande envergure.

5. Cotisations 2013

Le Président expose le souhait de maintenir le coût des adhésions tel que lors les années précédentes et donne les informations suivantes:

- L'ensemble des adhésions nous donne une cotisation moyenne pour 2011 à 35,59 € grâce à une progression des dons des visiteurs et au maintien des membres bienfaiteurs. Cette moyenne est en diminution de 20% par rapport à 2010. Toutefois le nombre d'adhérent 2011 est de 65, en augmentation par rapport à 2010.

- En 2012 nous en sommes à 39,82 € mais avec une diminution à 59 adhérents - Ce, au regard de notre coût/adhérent qui reste entre 14€ et 23€ depuis notre création.

- Rappelons que nous sommes « d'intérêt général » et que nous allons émettre nos reçus fiscaux en début 2013; puisse cette défiscalisation stimuler les contributions financières à l'association...

Les cotisations suivantes sont donc proposées :

adhésions pour 2013 :

Membre adhérent :

- Individuel: 25€ - ou montant supérieur = €
- Famille :

Pour le premier membre : 25€

Pour les autres membres : 17,50€ x.... = €

- Etudiant: 15 €
- Moins de 16 ans : 6,30€

Membre bienfaiteur (à partir de 50€)

Dans le bulletin d'adhésion 2013, une note sera incluse pour suggestion de souscrire à un montant individuel supérieur à 25€

Après quelques échanges, suite à la proposition d'un membre de l'Assemblée de procéder à une légère majoration, l'Assemblée adopte à l'unanimité ces cotisations tel que proposées initialement.

6. Questions diverses

o *Info. sur la Convention des Peintures murales :*

- La convention espérée avec la Fondation du Patrimoine a été refusée suite à une position de la DRAC (interdisant d'intervenir sur les décors existants et « préconisant » une restitution sur un support mobile), motivé par l'absence de restauration de l'existant, conjugué à l'absence d'honoraires d'architecte. Cette décision "ferme et sans espoir" selon M. le Maire est jugée incompréhensible d'après des spécialistes consultés.

- Les prestations d'études et de restitution sur toile étant déjà commencées, elles ont été actualisées en conséquence avec un coût moindre. Mme BLONDEAU doit revenir une semaine, mais pas avant mars, voir même mai 2013, et M. JUEL historien de l'art qui a déjà procédé à des relevés sur site (photographiques notamment), effectue des recherches sur les archives (M.H. nationales, départementales, etc.).

- Le montant global est de 9253,50€HT, avec part de LAPSAT de 4330€ décomposée en :
 - 1500€ prélevés sur la trésorerie de LAPSAT ».
 - 2000€ de subvention exceptionnelle de **fonctionnement**, reçue en 2012, au titre du Ministère de la Culture (sur demande de Mme la Députée Nicole AMELINE), inscrits dans nos comptes, et que nous avons décidé d'affecter en totalité à cette opération.
 - 830€ de dons affectés, reçus en 2012 au profit de cette destination, et figurant à ce jour régulièrement dans les comptes de LAPSAT.

- *Info. sur les travaux pour la chapelle :*
- Confère le CR d'activité 2011 joint (dégradations et malfaçons certaines + mousses)...

- *Info. sur le Master de Mlle PRAT :*
- Le Master 2 sur Cluny en Normandie est achevé, Mlle PRAT travaille, à la demande et sous la direction de Mme GAZEAU, Professeur d'Université, à la rédaction d'une substantielle communication ayant pour thème « Cluny en Normandie » au profit « des Annales de Normandie ».

- *Infos sur BTS Tourisme :*
- 2012 aura été une année blanche à ce sujet c'est à dire sans action, avec de surcroît l'annonce en septembre dernier de la suppression des « actions professionnelles » dans le cursus BTS (demeurent les stages en entreprises).
- Une possibilité de substitution est offerte avec des Licences Pro à Caen, mais son coût est de 500€ par action. Nous n'y souscrivons pas pour le moment.

- *Info. sur le Prieuré et le dépôt de permis de construire :*
- M. le Maire fait valoir ses arguments en défense du permis de construire version 2012,
 - dont un avis de Mme VIGNERON, responsable au service aménagement du territoire de la communauté de communes, qui tendrait à ne pas interdire d'autres constructions que des pavillons en secteur UCc.
 - dont divers points liés aux accès par la rue de la Mare
- Un mémoire de Requête auprès du TA est en cours de validation, pour un dépôt vers le 26/12/2012.
- Des travaux de démolitions et de terrassements sont commencés depuis le 22 ou 23/11/2012 (exécution du permis de démolir ?)...

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie très chaleureusement chacun des participants, et déclare close, à 11h00, cette sixième Assemblée Générale Ordinaire.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 11 heures.

Fait et certifié exact, le 8 décembre 2012 à SAINT-ARNOULT

Le Président :

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE

Le Secrétaire:

COLOMBEL Valery